

*Affiche (du collectif «*Démocratie Participative*») qui pose une enquête et une lettre idéologique dans le but d'engager les parents contre le décret EVRAS qui est mis en place depuis septembre 2023.*

Niveau d'enseignement
Secondaire supérieur

Thématique
Propagande

Méthode
Analyse des médias

Compétences visées

- Analyse de message fédérateur autour d'une cause idéologique.
- Comprendre les éléments fondamentaux de la propagande.
- Pouvoir forger et partager son opinion lors d'un débat.

L'esclandre anti-EVRAS : comprendre la communication réactionnaire

En septembre 2023, un accord de coopération sur l'EVRAS (l'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle) dans l'enseignement obligatoire entre en vigueur. Suite à l'adoption de ce texte de nombreuses fausses informations, inquiétudes et paniques ont circulé sur WhatsApp et d'autres réseaux sociaux. Face à ces lectures réactionnaires (basées sur des lectures biaisées), comment s'est organisée la communication en ligne et hors-ligne de ces groupes hostiles à ce texte ?

Retour sur les faits

En septembre 2023, la Belgique a connu une déferlante de fake news, d'injures, de manifestations et d'actes graves de vandalisme dans certaines écoles[1] en Wallonie. Différentes craintes et paniques se cristallisent: *l'EVRAS va enseigner aux enfants la masturbation, inciter les élèves à changer de sexe/genre et organiser une pédophilie avec la complicité de l'État...* La lecture réactionnaire de ce décret amène une mobilisation, notamment sur les réseaux sociaux, qui brasse fake news et inquiétudes disproportionnées.

Face au phénomène de circulation de fausses informations, des médias vérifient (RTBF[2], Arte[3], APF[4], etc.) les affirmations qui circulent sur les groups hostiles au décret. Le décret EVRAS (la circulaire[5] annonce la généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire, sur lequel plusieurs acteurs travaillaient depuis 3 ans[6]) devait être mis en vigueur dans les écoles dès le 7 septembre 2023. Par ailleurs, l'EVRAS est une pratique instaurée depuis au moins 2012 et ce dans la majorité des écoles, ce guide a pour but d'améliorer la cohérence des pratiques en Communauté

1. *Écoles saccagées à Charleroi par des opposants à l'EVRAS: la justice ouvre une enquête pour «incendies criminels»*. (rtl.be)
2. *Circulaire 9020. Généralisation de l'EVRAS en milieu scolaire.* (cfwb.be)
3. Timeline EVRAS. (leligueur.be)
4. *Guide pour l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (Evras): les critiques sont-elles fondées?* (rtbf.be)
5. *Une loi pour apprendre la sexualité aux enfants de 5 ans?* - Désintox | ARTE - YouTube
6. *Attention aux infox autour de la loi EVRAS en Belgique* (YouTube)

française. À sa sortie, il s'accompagne d'un guide destiné aux formateurs, aux adultes qui allaient dispenser des ateliers de 2 heures sur l'année scolaire en 6e primaire et 4e secondaire (donc 4 heures obligatoires sur toute la scolarité du jeune), pour les guider dans les conversations avec les élèves. Ce guide n'est donc pas un programme scolaire obligatoire dans le parcours des enfants. Le guide reprend des éléments de conversation et de questions qui pourraient être amenées dans les échanges avec les jeunes. Basées sur une lecture très anxiogène de ce guide, les inquiétudes des parents, de certaines associations ont fait flamber la toile.

En quoi est-ce un cas de désinfo ?

Au-delà des rectifications des journalistes sur la factualité des éléments qui circulent (rectification des fake news), il parait pertinent ici de s'intéresser à la façon dont ces groupes ont organisé leur communication en réaction à ce décret dans le sens de leur idéologie. Ainsi, à travers tracts, lettres, crowdfunding, quelles propagandes sont mises en place pour rallier les parents à cette cause anti-EVRAS ? Comment, concrètement, fonctionne cette propagande ? Et comment la comprendre ? Nous focaliserons l'analyse sur les deux documents repris en annexe afin de cadrer précisément une dimension précise l'aspect « désinformation » du sujet.

Déroulement

Un premier contact avec la thématique permet au groupe classe de comprendre le sujet qui va être abordé. De ce fait, demandez aux élèves ce qu'ils savent de l'EVRAS, ce que ces mots signifient. À partir de cette définition et de ce cadre rappelez les faits qui se sont déroulés en septembre 2023 pour avoir des éléments de contexte. À partir de là, demandez aux élèves, selon eux, comment se passe la communication sur les réseaux ? Qui prend la parole et pour dire quoi ?

Par la suite, introduisez l'activité, davantage centrée sur l'analyse des médias, en expliquant que les documents (Annexes 1 et 2) présentés sont de vrais documents publiés sur les réseaux sociaux, mais aussi distribués dans les écoles, aux parents d'élèves, etc. La classe va analyser de façon critique comment ces messages (Anti-EVRAS) participent à un mouvement social d'opposition. Il s'agira donc de découvrir les techniques de propagande (les ficelles de mobilisation), car un travail de fact-checking a déjà été entrepris par les médias d'informations.

1. Analyse détaillée des caractéristiques du message d'une affiche de propagande et d'une lettre de persuasion

Demandez aux élèves d'analyser les messages des deux documents en annexe 1 et 2 (la lettre et l'affiche), ainsi que les pages auxquelles ces documents renvoient (pétition, sondage et résultats du sondage). Pour justifier, argumenter leur propos et pour prouver que ces messages sont de la propagande, ils peuvent se baser sur un petit rappel des caractéristiques (non exhaustives) de la propagande (voir page 4). Les élèves peuvent travailler par groupe sur l'affiche et la lettre.

Voici quelques questions pour guider l'analyse, groupe par groupe

- *À qui s'adresse cette lettre/affiche ?*
- *Le message est-il clair et précis ?*

- *Quel est le contexte de cette création ?*
- *Quel message veut-elle faire passer ?*
- *Y a-t-il un slogan ? (Pour l'affiche)*
- *Qui est l'auteur du document ?*
- *Qu'est ce qui est mis en avant ? (Texte, couleur, rapport à l'image…)*
- *Quelles sont les réactions des élèves ?*
- *Le document donne-t-il envie d'aller plus loin dans la démarche ? Sommes-nous convain-cu·es ?*
- *Quels sont les sentiments qui émanent ?*

Exemples d'attendus d'analyse concernant l'affiche :

En plus de ces petites questions, vous trouverez en annexe 3 : un exemple d'analyse d'un discours de persuasion. Il s'agit des attendus pour cet exercice. L'annexe 3 présente les éléments du texte qui peuvent être mis en avant.

Quelques éléments de réponses pour l'analyse de l'affiche (annexe 2) :

L'affiche avance un propos finalement assez vague en pointant que « l'école va enseigner l'éducation sexuelle explicite dès la maternelle ». Il s'agit ici d'une présentation assez partielle et décontextualisée. En effet, à la lecture de cette affiche, le lecteur est plus sur un sentiment ou une impression qu'un élément factuel. Le problème ici est qu'il n'y a pas vraiment d'information précise mais plutôt une invitation à se positionner sur une affirmation (rapide) qui est difficilement soutenable (enseigner la sexualité explicite en maternelle). Par ailleurs la notion de « sexualité explicite » est assez vague pour que chacun y projette ce qu'il veut. Aussi, l'affiche valorise la pensée de l'individu, « votre voix compte », qui est mise en avant plus que le factuel. Le problème est la manière de poser le problème.

L'objectif est d'inviter le lecteur à compléter une enquête en partant de la dimension émotionnelle.

Quelques éléments de réponses pour analyser la lettre (annexe 3) :

1. Ils jouent sur le mot « programme » en faisant référence aux programmes scolaires utilisés pour chaque discipline. Cependant, ici comme expliqué précédemment ce document est destiné aux professionnel·les pour le guide dans les échanges avec les jeunes.
2. Ils insistent sur le côté sexuel, or EVRAS signifie bien « éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle ». Il ne s'agit donc que d'un aspect parmi d'autres.
3. Ils s'appuient sur des arguments d'autorité tels que des lois ou circulaires.
4. Ils répètent et insistent sur la même idée dans les deux paragraphes, mais formulée de façon différente.
5. Ils utilisent du vocabulaire pour jouer sur l'émotion, l'empathie, etc.
6. Ils emploient des mots percutants assez incisifs (« refus obligatoire »).
7. Ils insistent sur les différentes croyances idéologiques différentes dans chaque famille pour montrer qu'ils peuvent s'unir contre l'ennemi commun : l'EVRAS.

2. Généraliser des éléments sur la propagande

Pour réunir les éléments avancés par les élèves, utilisez la grille d'analyse suivante qui reprend les caractéristiques de la propagande. En fonction du niveau du groupe et de leur compréhension des messages, vous pouvez donner des éléments ci-dessous pour les faire avancer.

La propagande rassemble généralement plusieurs des caractéristiques suivantes :

- *Elle joue sur l'apparence de l'information.*
- *Elle apparait sous plusieurs formes (utilise des techniques de sondage, appel à un comité « d'expert·es », etc.).*
- *Elle est authentifiée par une « autorité ».*
- *Elle est là pour influencer/convaincre quelqu'un.*
- *Elle permet de manipuler l'opinion publique par des mensonges ou de la désinformation.*
- *Elle joue sur les émotions (peur, colère, etc.) en utilisant des slogans, en jouant avec les mots.*
- *Elle diabolise « l'ennemi » ou les opposants.*
- *Elle unifie les foules contre un ennemi commun.*

Enfin, vous pouvez généraliser les observations faites avec les élèves avec leurs expériences à eux. Voici quelques questions pour guider les échanges.

- *Est-ce qu'ils ont déjà été témoins de ce genre de manipulation ? Si oui dans quel cadre ?*
- *Est-ce qu'à votre avis, cela fonctionne ?*
- *Oui/Non ? Pourquoi ?*
- *Qu'en est-il alors de la publicité ?*
- *Quels sont les points communs/qui diffèrent entre les deux documents ?*
- *Quels sont les liens entre ces deux documents ?*
- *Lequel est le plus convaincant/percutant ? Pourquoi ?*
- *Pourquoi cette question entretient-elle la polémique ? Pourquoi divise-t-elle la Belgique ?*

Prolongements

- En partant de la campagne #stopFakeNewsEvras,comparer[1] les messages de la campagne et le type de contenus que l'on peut retrouver dans les documents analysés. À qui s'adresse cette campagne, qui pourra y prêter attention ?
- Réaliser un quizz sur quelle est la propagande/quelle est la fake news ? (si les caractéristiques de la fake news ont été vues précédemment).
- Regarder les sources supplémentaires peut permettre de voir qu'une des caractéristiques de la propagande est mise en évidence. Par exemple, les reportages du JT de la RTBF où l'on voit que les manifestations rassemblent des groupes idéologistes extrémistes (d'habitude en désaccord) qui s'allient contre un ennemi commun, l'EVRAS. Ou encore des débats sur le plateau de LN24, avec des « experts de la protection de l'enfance » psychiatre/psy pour augmenter la crédibilité.
- En annexe 4, la publication du rappeur Rohff. Si vous désirez analyser un 3e type de document extrait des réseaux sociaux, voici en annexe 4 les publications sur X du rappeur français Rhoff, qui parleront peut-être plus aux jeunes.

1. parent.evras.be

Ressources

Pour en savoir plus sur les différences entre Fake News, rumeurs et propagande : « *Les Fake News au prisme des théories sur les rumeurs et la propagande* » par Florian Dauphin : journals.openedition.org

- *EVRAS, le guide qui fait polémique en Belgique* • IZI NEWS • YouTube.
- *Guide pour l'Éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (Evras) : les critiques sont-elles fondées ?* • rtbf.be
- leligueur.be
- *La « loi Evras » belge sur l'éducation sexuelle, source de fausses informations jusqu'en France* | Factuel (afp.com)
- *Écoles incendiées en Belgique : une déferlante de désinformation à propos du programme d'éducation sexuelle* (lemonde.fr)
- *Rohff s'emporte et dénonce les risques d'un programme d'éducation sexuelle* (gentsu.fr)
- Le site de référence sur l'EVRAS : parent.evras.be/

Supports pour l'activité

Annexe 1: Faux communiqué du programme EVRAS envoyé aux parents, directions etc. par des associations anti- EVRAS[1]

Il s'agit d'une proposition de lettre toute faite, dont les associations anti-EVRAS suggère l'envoie aux directions d'école. Si la lettre est un outil de mobilisation, beaucoup de ces contenus sont erronés.

NOM, prénom

Adresse + n° GSM

Madame la Directrice OU Monsieur le Directeur

École de ... + adresse

RECOMMANDÉ + AR

Madame la Directrice OU Monsieur le Directeur,

Objet: le programme EVRAS.

Nous nous permettons de vous adresser la présente en notre qualité de parents OU père OU mère OU tuteur de notre OU nos enfant(s) NOM + prénom de la classe de ....

Nous apprenons par le journal (Le Soir, La Libre Belgique, ...) OU la télévision OU d'autres parents que le programme EVRAS va être généralisé à partir de septembre 2023 dans les écoles primaires et secondaires en Wallonie et à Bruxelles.

D'après nos informations, ce programme a pour but de sensibiliser les enfants à partir de 5 ans à la sexualité OU d'assurer une éducation sexuelle des enfants.

Par la présente, nous vous demandons des informations plus précises sur le contenu du programme EVRAS, comme le prévoit la Circulaire n° 7801 du 22-10-2020 relative à « L'exercice de l'autorité parentale en matière scolaire ».

En tout état de cause, nous considérons que l'éducation sexuelle des enfants touche à leur intimité, leurs émotions, leur développement psychologique et contient des aspects religieux et spirituels, et nous estimons que ce n'est pas le rôle de l'école de s'en occuper de manière standardisée et obligatoire, car cette question relève d'abord de la famille.

En raison de nos convictions religieuses (préciser laquelle) OU nos convictions philosophiques OU nos conceptions idéologiques, nous estimons qu'il n'appartient pas à quelqu'un d'étranger à la famille et qui ne connaît pas nos enfants OU qui n'a pas été choisi par la famille de s'occuper de leur éducation sexuelle, en particulier dans ce contexte.

Nous attirons votre attention sur le fait que la Constitution belge (article 24) prévoit que l'enseignement est neutre et doit donc respecter les conceptions philosophiques OU idéologiques OU religieuses des parents et des élèves.

En conséquence, nous vous signifions notre refus catégorique que notre enfant NOM + prénom de la classe de .... assiste aux cours d'EVRAS, et vous demandons donc que notre enfant soit dispensé de ces cours et qu'il soit pris en charge par l'école pendant le temps de ces cours.

Dans l'attente d'une confirmation écrite et rapide de votre accord sur notre demande de dispense, et en tout cas avant la rentrée scolaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice OU Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Signature(s)

1. Modèles de lettre pour le Ministère et les Directions d'école (etincelles.be)

Annexe 2: Tract, affiche distribuée par l'association Démocratie Participative en lien avec l'association Zone Libre, suivies de l'enquête du même site et du crowdfunding mis en place pour pouvoir imprimer ces tracts.

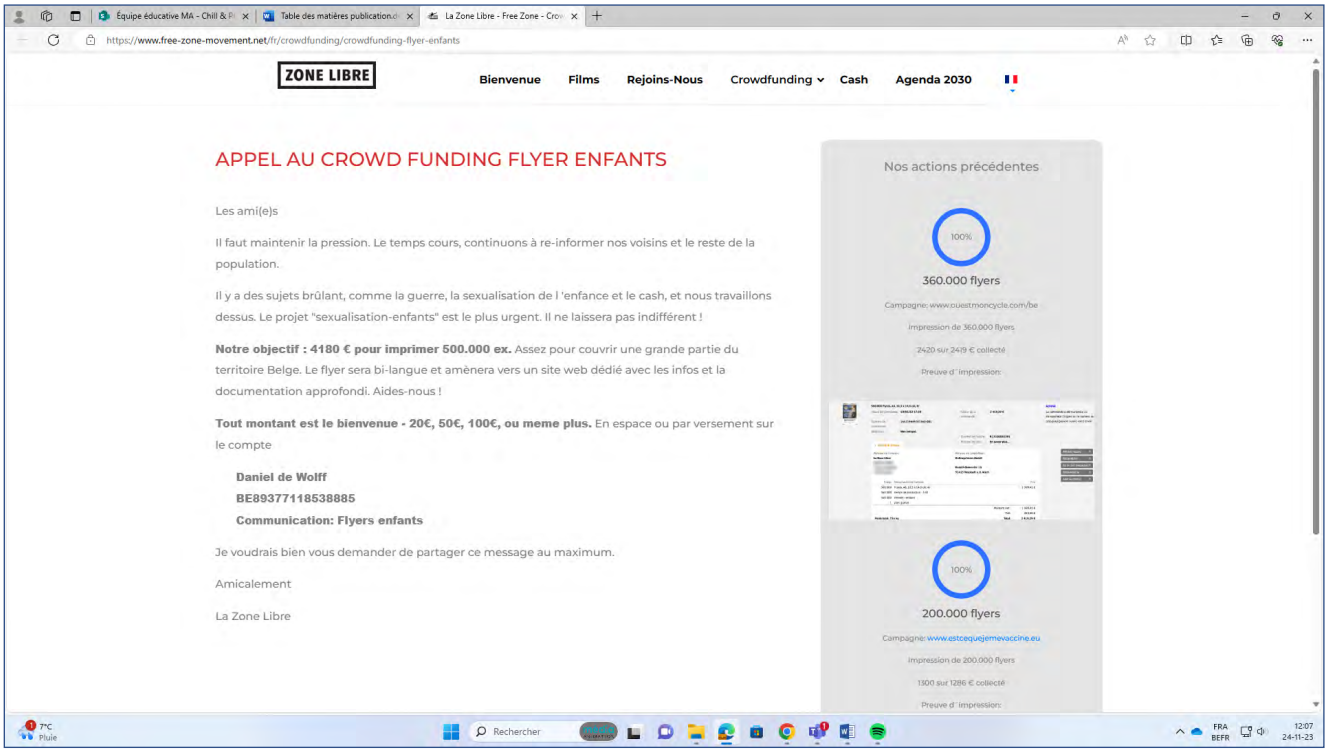




Afin de ne pas augmenter artificiellement l'audience des sites dont il est question dans cette fiche, nous en avons effectué une copie d'archive ci-dessous.

- Communiqué de Démocratie Participative, 22 sept. 2023, copie du site : http://archive.today/bPxAW
- Enquête de Démocratie Participative, copie du site: http://archive.today/4FojI
- Premiers résultats de l'enquête , copie du site: http://archive.today/ZZ0sL
- Résultats envoyés de l'enquête, copie du site: http://archive.today/SoEjy





https://www.free-zone-movement.net/fr/crowdfunding/crowdfunding-flyer-enfants

Annexe 3 : Analyse non exhaustive de la lettre

Analyse non exhaustive

NOM, prénom

Adresse + n° GSM

Madame la Directrice OU

Monsieur le Directeur

Ecole de ... + adresse

RECOMMANDE + AR

Madame la Directrice OU Monsieur le Directeur,

Objet : le programme EVRAS.

Nous nous permettons de vous adresser la présente en notre qualité de parents OU père OU mère OU tuteur de notre OU nos enfant(s) NOM + prénom de la clase de ....

Nous apprenons par le journal (Le Soir, La Libre Belgique, ...) OU la télévision OU d'autres parents que le programme EVRAS va être généralisé à partir de septembre 2023 dans les écoles primaires et secondaires en Wallonie et à Bruxelles.

D'après nos informations, ce programme a pour but de sensibiliser les enfants à partir de 5 ans à la sexualité OU d'assurer une éducation sexuelle des enfants.

Par la présente, nous vous demandons des informations plus précises sur le contenu du programme EVRAS, comme le prévoit la Circulaire n° 7801 du 22-10-2020 relative à « L'exercice de l'autorité parentale en matière scolaire ».

En tout état de cause, nous considérons que l'éducation sexuelle des enfants touche à leur intimité, leurs émotions, leur développement psychologique et contient des aspects religieux et spirituels, et nous estimons que ce n'est pas le rôle de l'école de s'en occuper de manière standardisée et obligatoire, car cette question relève d'abord de la famille.

En raison de nos convictions religieuses (préciser laquelle) OU nos convictions philosophiques OU nos conceptions idéologiques, nous estimons qu'il n'appartient pas à quelqu'un d'étranger à la famille et qui ne connaît pas nos enfants OU qui n'a pas été choisi par la famille de s'occuper de leur éducation sexuelle, en particulier dans ce contexte.

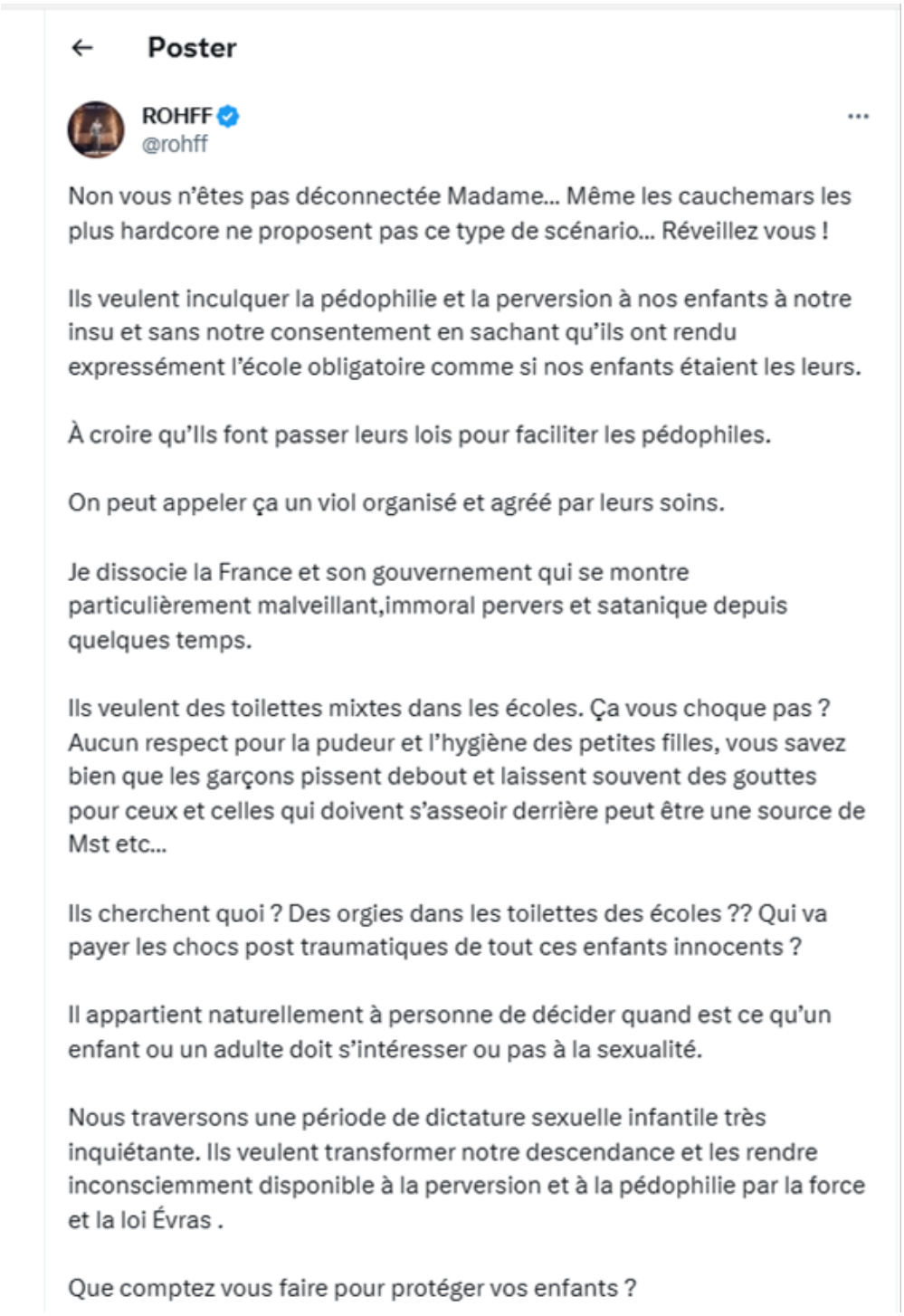
Nous attirons votre attention sur le fait que la Constitution belge (article 24) prévoit que l'enseignement est neutre et doit donc respecter les conceptions philosophiques OU idéologiques OU religieuses des parents et des élèves.

En conséquence, nous vous signifions notre refus catégorique que notre enfant NOM + prénom de la clase de .... assiste aux cours d'EVRAS, et vous demandons donc que notre enfant soit dispensé de ces cours et qu'il soit pris en charge par l'école pendant le temps de ces cours.

Dans l'attente d'une confirmation écrite et rapide de votre accord sur notre demande de dispense, et en tous cas avant la rentrée scolaire, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice OU Monsieur le Directeur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Signature(s)

Annexe 4: Publications X (Twitter) du chanteur Rhoff



← Poster

ROHFF
@rohff

Non vous n'êtes pas déconnectée Madame... Même les cauchemars les plus hardcore ne proposent pas ce type de scénario... Réveillez vous !

Ils veulent inculquer la pédophilie et la perversion à nos enfants à notre insu et sans notre consentement en sachant qu'ils ont rendu expressément l'école obligatoire comme si nos enfants étaient les leurs.

À croire qu'Ils font passer leurs lois pour faciliter les pédophiles.

On peut appeler ça un viol organisé et agréé par leurs soins.

Je dissocie la France et son gouvernement qui se montre particulièrement malveillant,immoral pervers et satanique depuis quelques temps.

Ils veulent des toilettes mixtes dans les écoles. Ça vous choque pas ? Aucun respect pour la pudeur et l'hygiène des petites filles, vous savez bien que les garçons pissent debout et laissent souvent des gouttes pour ceux et celles qui doivent s'asseoir derrière peut être une source de Mst etc...

Ils cherchent quoi ? Des orgies dans les toilettes des écoles ?? Qui va payer les chocs post traumatiques de tout ces enfants innocents ?

Il appartient naturellement à personne de décider quand est ce qu'un enfant ou un adulte doit s'intéresser ou pas à la sexualité.

Nous traversons une période de dictature sexuelle infantile très inquiétante. Ils veulent transformer notre descendance et les rendre inconsciemment disponible à la perversion et à la pédophilie par la force et la loi Évras .

Que comptez vous faire pour protéger vos enfants ?



Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA). Ni l'Union européenne ni l'autorité octroyant la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.